

**COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES
ET DES ELEVAGES MARINS DE BRETAGNE**
-Articles 912-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime-

Discours d'introduction à l'Assemblée Générale du Comité Consultatif Régional
Eaux Occidentales Septentrionales
A DUBLIN le 27 octobre 2011

Monsieur Le Président du Comité Exécutif,
Monsieur Le Directeur,
..... (en fonction des personnes et personnalités présentes)
Mesdames et messieurs les membres du Comité Consultatif
Très chers collègues,
Chers amis de la pêche et des pêcheurs,

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette nouvelle assemblée générale du comité consultatif régional nord ouest. En effet, je vous avais annoncé l'année dernière ma décision de ne pas me représenter au poste de président de cette assemblée générale. Vous allez donc désigner dans quelques instants mon successeur.

Je voudrais avant cela vous parler des enjeux importants qui nous attendent l'année prochaine avec la réforme de la PCP.

La pêche a un avenir certain mais à travers la nouvelle PCP c'est son visage qui va être façonné. Va-t-on privilégier les équilibres socio économiques, l'emploi et une filière polyvalente ? Ou bien devrait-on se lancer dans l'aventure de la financiarisation des droits de pêche et la concentration des outils de production ? La réponse à ces questions est primordiale et d'elle dépendra l'avenir de la pêche européenne.

Pour ma part et celle de nombreux collègues de Bretagne et de France, nous pensons qu'une libéralisation trop poussée sera néfaste à la profession sur le long terme. L'avenir de la filière pêche est en jeu mais également la sécurité alimentaire des consommateurs européens.

La réforme peut être importante également pour le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales. Le projet présenté cet été laisse peu de pouvoirs aux CCR et retire même le « R » de régional à notre organisation. Pourtant de nombreuses voix en Europe avaient plaidé pour une plus grande régionalisation de la gestion des pêcheries et d'avantage de prérogatives pour les CCR. Notre assemblée aujourd'hui réunie doit se positionner clairement sur cette question.

Je tiens également à réaffirmer mon inquiétude concernant la mise en place des « Marine conservation zones ». J'ai le sentiment que les pêcheurs ne sont pas écoutés et que leurs intérêts ne sont pas pris en considération. L'année dernière mon appel à vigilance avait rencontré peu d'écho, il est nécessaire que le sujet soit sérieusement abordé cette année.

Avant de rendre la parole, je souhaite remercier l'équipe du CCR EOS pour ces années de collaboration et leur souhaiter bon vent avec une nouvelle équipe à la tête de l'assemblée générale et du comité exécutif.

Excellents travaux à tous et à très bientôt.

André LE BERRE - Président de l'Assemblée Générale du CCR Eaux Occidentales Septentrionales